

À VALENCE, LA RÉSISTANCE S'ORGANISE !



« Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de sa situation, à tout moment à un hébergement d'urgence »
(Article 345-2-3 du Code de l'Action Sociale et de la Famille).

La trêve hivernale est terminée. A notre connaissance au moins **16 familles de migrants vont être mises à la rue en avril.** A celles-ci s'ajoutent **16 familles expulsées des CADA** ou des logements HLM hébergées aux bons soins d'une association, ALDA.

Pourquoi ? Parce que le « 115 » (n° de l'hébergement d'urgence) est saturé depuis plus de 6 mois !

L'ÉTAT, AU REGARD DE LA LOI, SE TROUVE DONC EN INFRACTION !

Le gouvernement, représentant du peuple, a décrété la mise en place de mesures d'austérité qui touchent, d'abord, les plus démunis d'entre nous. Plutôt que de pourvoir à la satisfaction des besoins essentiels et vitaux de TOUS il a choisi de donner 40 Mds aux entreprises pour, dit-il, les inciter à embaucher.

Résultat : le chômage explose !

À VALENCE COMME EN FRANCE LA RÉSISTANCE S'ORGANISE.

À Valence, à l'appel de l'ASTI Valence et du Collectif 26/07 de Solidarité avec les Sans Papiers et Sans Droits, des familles de migrants se sont regroupées. Elles ont décidé d'une action le mardi 31 mars : l'occupation du hall de la Direction de la Cohésion Sociale de la Drôme.

Ce jour-là, le directeur a préféré jouer l'apaisement : il a donné rendez-vous à une délégation pour le vendredi suivant, 3 avril. Au 3 avril, malgré les assurances données, pas de solutions ! Tout le dispositif est complet, engorgé.

→ Reste une solution légale que l'état se refuse à utiliser :
LA RÉQUISITION de logements ou locaux vides !

LES FAMILLES NE VEULENT PAS EN RESTER LÀ !

Avec le soutien des associations françaises, dix d'entre elles sont bien décidées à **engager une action en justice**, comme le permet la législation. Le 9 septembre 2013 une action de ce type a obtenu gain de cause au Tribunal de Clermont-Ferrand. C'est un exemple à suivre.

En ce jour de mobilisation, le 9 avril, ces familles se retrouvent aux côtés des salariés Français. Elles ne veulent plus avoir à se cacher et vivre d'expédients (travail au noir).

Car toutes n'aspirent qu'à une chose : **vivre et travailler en toute légalité** dans le pays qu'elles nous ont fait l'honneur de choisir.

Comme le prévoit la loi, **EXIGEONS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LA RÉQUISITION D'UN LOGEMENT POUR CHACUNE DES CES FAMILLES.**